

Au croisement de la sociologie et de l'architecture. Itérations multidisciplinaires pour étudier l'itinérance

Intertwining sociology and architecture. Multidisciplinary iterations to study homelessness

Al encuentro de la sociología y la arquitectura. Iteraciones multidisciplinarias para estudiar la itinerancia

Carolynne Grimard

Numéro 72, printemps 2022

Arrêt sur image. La sociologie repensée par de jeunes chercheur.e.s au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1112386ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1112386ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de recherche sociologique

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grimard, C. (2022). Au croisement de la sociologie et de l'architecture. Itérations multidisciplinaires pour étudier l'itinérance. *Cahiers de recherche sociologique*, (72), 87–103. <https://doi.org/10.7202/1112386ar>

Résumé de l'article

Bien que l'itinérance ait été examinée sous toutes ses coutures disciplinaires, cliniques et pratiques, elle demeure encore difficile à saisir vu sa complexité. Construite comme un problème social sans solution apparente pendant de nombreuses années, l'itinérance fait l'objet aujourd'hui d'une multitude de pratiques qui visent à réduire ses effets sur des individus et sur des collectivités. Or la part individuelle des solutions demeure surinvestie au détriment de la responsabilité sociale et structurelle. Partant d'une posture réflexive autobiographique, cet article présente diverses tribulations disciplinaires qui ont permis à son auteure de réexaminer les « solutions » à l'itinérance au fil des années. C'est en trouvant sa niche entre la sociologie, le travail social et l'architecture que l'auteure arrive à remettre en question la construction actuelle de ce problème social afin d'identifier son entreprise morale, soit celle d'amplifier des voix trop souvent inaudibles.

Au croisement de la sociologie et de l'architecture. Itérations multidisciplinaires pour étudier l'itinérance

CAROLYNE GRIMARD

L'itinérance a été examinée sous plusieurs loupes dans les dernières décennies ce qui permet de mieux saisir sa complexité. Ne pouvant être expliquée que par l'absence de logement, l'itinérance est souvent décrite comme une expérience processuelle marquée par les ruptures institutionnelles, structurelles et personnelles (Greissler, 2020 ; Namian, 2012 ; Roy, 2013a). Historiquement, au Québec, les premières explications avancées parlaient surtout d'une itinérance masculine, urbaine et liée à des problèmes d'ordre moral (XVIII^e-XIX^e siècle) ou psychiatriques (XIX^e-XX^e siècle) (Anderson, 1993 ; Aranguiz, 2000 ; Fecteau, 2004 ; Foucault, 1972 ; Geremek, 1987). Aujourd'hui, les plus récentes études montrent que l'itinérance prend plusieurs formes et visages et évoquent la grande diversité des expériences vécues (Bellot *et al.*, 2017 ; Coté *et al.*, 2023 ; Gravel, 2020 ; Latimer et Bordeleau, 2019 ; MSSS, 2022). Difficile à saisir pleinement et à définir, la figure de l'iceberg est souvent utilisée comme métaphore de ce que serait l'itinérance (Wellesley Institute, 2010) ; ce que l'on voit et ce que l'on sait est sans commune mesure avec ce que l'on ne voit pas et ne sait pas. Étudier le phénomène de l'itinérance, c'est aussi étudier des personnes et les réalités qu'elles vivent avec toute la complexité que cela peut induire. Cela nous amène parfois à les étudier comme tout phénomène social, c'est-à-dire à la fois comme des « autres » qui sont « insaisissables », car ce qu'elles vivent peut nous

être étranger mais aussi comme des « autres » qui sont aussi « mêmes » puisque nous ne sommes pas hors de la société. C'est ce qui m'est donc toujours apparu comme un défi de la posture sociologique. Comment étudier des « autres » qui sont à la fois des « autres » et des « mêmes » ?

Dans cette contribution, j'examinerai donc ma posture façonnée par différentes influences disciplinaires : sociologie, travail social et plus récemment l'architecture. Cette posture est le reflet de l'approche interdisciplinaire abondamment valorisée dans les institutions universitaires, mais aussi interrogée dans le travail empirique de construction des connaissances. À cela s'ajoutent le questionnement entre les enjeux de la lutte à l'itinérance mis de l'avant dans le cadre des politiques étatiques et une démarche qui contribuerait à l'amélioration de la vie de ces personnes, sans prosélytisme, mais en partant de leurs paroles et de leurs expériences. Enfin, l'expérience du cadre institutionnel qui est le mien, le monde universitaire et ses règles, qui souvent supportent et favorisent mais aussi limitent et contraignent. Ces divers éléments ont traversé toute ma démarche de chercheuse et la nécessité de composer avec cette grande complexité que présente l'itinérance s'est imposée dès le départ et continue à chaque étape de mon cheminement. Entre ouverture disciplinaire, bifurcation et repositionnement, ma trajectoire intellectuelle et celle de chercheuse terrain en est le témoin. Je chercherai donc dans ce court texte à partager ces moments et temps marquant de ma trajectoire en partant de la sociologie et en faisant de nombreuses bifurcations.

Hésitations disciplinaires

La sociologie m'est toujours apparue comme une lunette disciplinaire féconde pour étudier l'itinérance, notamment parce qu'elle permettait de saisir l'ampleur et la profondeur de cette complexité, mais aussi parce qu'elle me permettait (pensais-je) de me tenir à distance du phénomène social que j'étudiais (Ingram, 2013). Les personnes en situation d'itinérance et le mode de vie à la rue me mystifiaient et m'attristaient. J'associais ces trajectoires de vie à la rue ou proche de la rue à une vie vécue dans la souffrance. Et de manière plus inattendue, j'avais l'impression que si je m'approchais trop des personnes en situation d'itinérance, j'allais vivre toutes leurs souffrances par procuration. Je préférais donc me réfugier dans une posture à distance.

Si l'on fait un pas en arrière et que l'on retourne au tout début de mes études en sociologie, j'ai toujours entrevu la richesse de cette discipline pour l'analyse des phénomènes sociaux. Mais pragmatiquement, les enjeux de l'intégration au monde du travail m'interpellaient tout de même, d'autant que j'étais fortement intéressée par la discipline du travail social et celle des sciences infirmières.

Quelques éléments ont toutefois pesé dans la balance en faveur de la sociologie : 1) j'ai travaillé comme assistante de recherche au Collectif de recherche sur l'itinérance (CRI) durant mon baccalauréat. Et au fil des contrats de recension des écrits et de ma participation aux différentes étapes de la recherche, j'ai cumulé un savoir conséquent sur l'itinérance au Québec ; 2) d'un point de vue pragmatique, j'ai choisi de faire ma maîtrise sur les enjeux de l'itinérance puisque cela me permettait de mettre à profit les connaissances cumulées lors de mes travaux de recherche ; 3) mais surtout en choisissant de m'inscrire dans les thématiques du CRI, cela me gardait en sociologie (auprès de Shirley Roy, codirectrice du CRI et directrice de mon mémoire et de ma thèse). Cela m'éloignait donc des deux autres disciplines que je convoitais et qui représentaient un trop grand potentiel de rapprochement de ces « autres » auxquels j'associais beaucoup de souffrances. Par l'intervention médicale ou sociale, j'aurais eu à interagir au quotidien avec des personnes vulnérables, mais cela me faisait trop peur. La sociologie était idéale, car cela me permettait de me placer à distance de mes émotions et d'investir le terrain balisé de la recherche, jamais trop longtemps, ni trop proche des personnes en situation d'itinérance.

Les émotions ont de plus en plus de place aujourd'hui dans les sciences sociales (Brown, 2021 ; Grimard *et al.*, 2021 ; Le Pain *et al.*, 2020). Dans deux numéros dirigés sur le sujet, mes collègues et moi avons parlé du « affective turn » qui occupe la vie universitaire, autant dans la production de connaissances que dans la pédagogie (Clough, 2008 ; Grimard *et al.*, 2022 ; MacDonald *et al.*, 2021). Si l'on arrive de plus en plus à mettre à profit la présence d'émotions dans la pédagogie et la production de connaissances de nos jours, au moment de mes études et lors de mes premières enquêtes à la maîtrise (2004-2006) et au doctorat (2007-2011), je ne savais pas quelle place elles pouvaient occuper. Elles étaient surtout reléguées aux journaux de bord lors d'enquête terrain ou encore balisées pour éviter les biais (Amiriaux et Céfaï, 2002 ; Weber, 2003). Puis, comme le fait de vivre de fortes émotions lors de mes interactions avec les personnes en situation d'itinérance constituait un enjeu personnel complexe, j'ai alors adopté la posture épistémologique du constructivisme. Elle me permettait de concevoir les expériences sociales sous l'angle de Berger et Luckmann (2018), c'est-à-dire une forme de construction sociale de la réalité. Cette posture permettait également l'éloignement des explications trop centrées sur le microsocial ayant tendance à devenir psychologisantes ou pathologisantes et, du même coup, de replacer certaines expériences dans un cadre plus large, un cadre explicatif macrosociologique en interrogeant la structure sociale ou encore un cadre mésociologique en interrogeant les communautés.

La réalité des terrains sensibles m'a toutefois rattrapée lors de mon enquête doctorale dans les refuges pour hommes en situation d'itinérance à Montréal (Grimard, 2011). J'ai été frappée de plein fouet par mes propres émotions, affectée par elles, presque noyée dans elles, mais également confrontée au fait de les comprendre. Je ne savais pas comment réagir face à des corps dégradés, des états de conscience parfois très altérés, des personnes dont le mode de vie est en contradiction avec les valeurs dominantes, activant des préjugés qui ont cours parce que l'on ne comprend pas ce que l'on voit et surtout que l'on se sent démunie devant tant d'injustice sociale.

C'est en tentant de comprendre ce qui m'affectait que je suis allée puiser dans d'autres disciplines et courants théoriques. C'est à partir là que j'ai pu travailler au développement d'une sorte de bricolage méthodologique et théorique qui m'a permis de ressaisir mon véritable objet de recherche : la dynamique qui se crée (et se recrée) entre une institution sociale, sa programmation et ses institués, c'est-à-dire les pratiques d'intervention qui sont déployées (ou pas) dans les refuges pour hommes en situation d'itinérance (Dubet, 2002 ; Meunier, Lambotte et Choukah, 2013). C'est là que j'ai découvert que la sociologie clinique me donnait les moyens d'interroger la posture à partir de laquelle j'analysais le monde autour de moi. C'est là aussi que j'ai découvert l'influence que peuvent avoir les affects, de même que les biais qu'ils peuvent induire. Si ma compréhension de la sociologie, à ce moment-là, m'a timidement donné certains moyens et certains cadres d'analyse pour comprendre les multifacettes de l'itinérance, elle m'a, dans tous les cas, servi de pivot et plus encore d'ancrage.

L'itinérance, entre la recherche et les politiques sociales, quelle rhétorique ?

Dans les sociétés démocratiques où la régulation sociale s'organise autour de politiques sociales, l'action publique cherche à réguler/régler ce qui est désigné comme problématique selon une diversité de facteurs : quelles sont les tensions sociales à l'œuvre ? Qui sont les protestataires ? Quel parti politique est au pouvoir ? Qui sont les acteurs concernés ? Le problème est-il à l'agenda politique ? Comment peut s'opérer la mise en œuvre d'une politique sociale (Hassenteufel, 2011 ; Lascoumes et Le Galès, 2018) ? C'est à la lumière de ces éléments que s'examine le phénomène de l'itinérance au Québec. En l'absence d'une politique spécifique, l'itinérance était vue, jusqu'au début des années 2000, comme un problème social dont les diverses réalités et responsabilités relevaient de divers ministères (Roy et Hurtubise, 2007). Cela a mené à la fragmentation des services et des pratiques d'intervention cherchant à répondre aux besoins des personnes. Relevant à la fois d'un cadre institutionnel relié à la santé et aux

services sociaux et d'un cadre communautaire, les actions ne se situaient pas au même niveau : l'un se centrait sur la responsabilité individuelle et l'autre revendiquait la responsabilité collective du problème posé par les situations d'itinérance. Devant cette fragmentation des services et son efficacité relative, une réponse globale a été réclamée (Côté, 2012 ; RSIQ, 2006 ; Roy et Hurtubise, 2008). Celle-ci est apparue en 2014 avec l'adoption de la première politique nationale de lutte à l'itinérance, couplée à un plan d'action, coordonnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2014a ; MSSS, 2014b).

Dans ce contexte sociopolitique cohabitent différentes perspectives de l'itinérance et une diversité de solutions qui peuvent y être apportées. Que ce soit sous un regard microsociologique centré sur les besoins, les droits, les visages, les trajectoires de l'itinérance ou dans une perspective macrosociologique posant le phénomène en lien avec les enjeux institutionnels et structurels qui le circonscrivent (Laberge, 2000 ; MSSS, 2022), émergent des propositions de réponses de nature individuelle ou globale. Mais sur le terrain, cette double conception divise. De fait, une grande diversité de pratiques d'interventions en itinérance est déployée dans les divers secteurs d'activités (Roy *et al.*, 2006 ; Roy et Grimard, 2015). Entre les tensions dans l'ordre social, les tentatives de régulation de l'action publique et l'élucidation, à travers la recherche sociologique, des processus sociaux à l'œuvre, les temporalités sont discordantes et la séquence anticipée s'exécute rarement dans cet ordre. L'itinérance étant complexe, il est parfois difficile de savoir ce qui génère des tensions sociales, qui a la responsabilité de les réguler (et s'il faut les réguler) et comment y arriver.

Ce que la recherche a toutefois démontré c'est qu'au Québec, les personnes en situation d'itinérance sont souvent perçues comme celles qui dérangent l'ordre moral et l'ordre public, notamment parce qu'elles ne correspondent pas ou n'adhèrent pas aux valeurs véhiculées dans nos sociétés contemporaines : avoir un travail salarié ou en chercher activement un ; avoir un domicile fixe possédant quatre murs « en dur » ; être une personne autonome (Aranguiz et Fecteau, 1998 ; Bellot *et al.*, 2021 ; Castel, 1995 ; Dubet, 2002 ; Farge et Laé, 2000 ; Fecteau, 2004 ; Grimard *et al.*, 2023 ; Margier, Bellot, Morin, 2014). Ces personnes, et ces écarts à la norme, ont donc été et sont visés par les pratiques d'intervention sociales, médicales, judiciaires, etc., cherchant à les influencer quant à leur rapport aux valeurs centrales de la société. Et comme tout bon sociologue le fait, il est facile de questionner l'adhésion à ces valeurs et de percevoir parfois cette adhésion comme une injonction normative (Gaudet et Turcotte, 2013). Et il est encore plus facile de questionner le fait que certains groupes sociaux soient davantage soumis à ces injonctions normatives lorsqu'ils sont perçus comme étant déviants (Becker, 1985 ; Lorient, 2017).

La construction des problèmes publics sur lesquels la société veut intervenir alimente les manières d'intervenir sur ceux-ci, de les évaluer ou encore d'examiner ces dynamiques. Influencée par ce contexte autant sur le fond que sur la forme, les enjeux prioritaires et les modes d'organisation, j'ai longtemps cherché à savoir à quoi contribuaient les recherches que je menais. M'intéressant aux pratiques d'intervention destinées aux personnes en situation d'itinérance et à leur déploiement dans des institutions spécifiques (entre autres les refuges pour hommes itinérants), mais aussi à la question de l'accès vs la dépendance aux services permettant à ces personnes de survivre, j'ai longtemps tergiversé devant la posture à adopter qui préciserait de «là où je parlais». Entre un devoir de neutralité axiologique, en prenant en compte ma sensibilité à ces questions fondamentales, et la construction de problèmes publics où je ne voulais pas être instrumentalisée, j'hésitais entre diverses voix à partir desquelles mes recherches pouvaient parler.

Embauchée en 2019 à l'École de travail social de l'Université de Montréal, ma posture hésitante a continué d'être mise à l'épreuve. En tant que toute nouvelle professeure, le (re)développement de ma programmation de recherche sur les questions de l'itinérance s'est produit dans un contexte légèrement différent de celui qui prévalait au moment de mes enquêtes à la maîtrise et au doctorat (entre 2004 et 2011). De plus, un séjour de cinq ans, effectué en Suisse entre la fin de ma thèse et le moment de mon embauche, m'a géographiquement et théoriquement éloignée des transformations en cours au niveau des politiques publiques canadiennes et québécoises. Celles-ci proposaient divers plans d'action favorisant les principes de la Nouvelle Gestion publique qui ont, de surcroît, gagné toutes les sphères de l'action publique (Demazière, Lessard et Morissette, 2013 ; Gaetz *et al.*, 2016 ; MSSS, 2014b ; MSSS, 2021).

Ce tournant gestionnaire, pris par l'État québécois dans la foulée de la crise de l'État-providence où les financements publics ont été rationalisés, devait surtout servir à des programmes sociaux performants et rentables (Bellot, Bresson et Jetté, 2013). Dans le contexte de la lutte à l'itinérance, le financement de l'urgence sociale, là où les personnes usagères étaient perçues comme immobiles, inactives et dépendantes des structures d'aide, ne pouvait plus se faire de la même manière : il devenait donc impératif de sortir les personnes installées dans les dispositifs d'intervention d'urgence (Simard, 2007 ; SPARC BC, 2007). C'est dans cette période que s'est développé le discours visant à «mettre fin à l'itinérance/ending homelessness» largement appuyé par le programme de financement *Vers un chez-soi* et le lobby pancanadien la *Canadian Alliance to End Homelessness* (Gouvernement du Canada, s.d. ; CAEH, s.d.).

La rhétorique entourant l'itinérance a donc grandement changé au cours des dernières années et cela avait pour effet que le développement de ma nouvelle programmation, en tant que nouvelle professeure, ne pouvait pas complètement se soustraire au discours visant à « mettre fin à l'itinérance ». Cela m'amenait toutefois à me poser des questions sans réponse : comment mes travaux peuvent-ils contribuer à mettre fin à l'itinérance ? Pourquoi, après tant d'années de recherches, de mises en place de mesures sociales et de pratiques d'intervention repensées et adaptées, il y a encore autant sinon plus de personnes en situation d'itinérance ? Ces questions s'inscrivaient aussi dans la période pandémique et post-pandémique qui ont fait voir différents aspects de l'itinérance qui n'avaient pas été identifiés auparavant ou du moins pas à ce niveau de gravité. Le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté ; la complexité des enjeux vécus s'est exacerbée ; la crise des surdoses d'opioïdes touche durement les personnes qui vivent à la rue ; le manque de logements abordable est plus important que jamais ; l'inflation met une pression énorme sur tous les individus et de nouvelles populations basculent dans l'itinérance (Bellot, 2020 ; CCSA, 2021 ; CREBS, 2021). Comment peut-on, dans ce contexte, penser que l'on peut mettre fin à l'itinérance en utilisant les mêmes moyens, en avançant les mêmes arguments ?

Pendant des années, je n'arrivais pas à saisir ce qui m'agaçait tant dans cette rhétorique « de mettre fin à l'itinérance ». Lors d'une discussion avec un collègue, qui insistait sur l'idée que si l'itinérance est, pour certains, un « problème » social pour lequel on doit trouver des « solutions », je me suis rendu compte que cette vision nous enferme – et m'enfermait – dans la rhétorique des pratiques « probantes » qui doivent, pour acquérir une légitimité, s'appuyer sur des données probantes et produire des résultats probants. Pour suivre la logique « problème-solution », l'action publique propose des réponses à l'itinérance qui s'inscrivent dans des programmes ayant des visées précises et quantifiables (Namian, 2018 ; 2022). La recherche à travers la production et la mobilisation des connaissances doit aussi viser le même objectif pour être financée ou diffusée. Or, si l'itinérance peut être examinée comme un problème social auquel il faut trouver des réponses, elle peut aussi être examinée comme un phénomène social au sens d'un fait social, tel que l'entend Durkheim (Ouellet, Bernheim et Morin, 2021). Cette posture permet de se détacher de la binarité « problème = solution » pour tendre vers un autre type d'analyse qui permet la prise en compte de la complexité et du déploiement de modalités sociales adaptées permettant d'apprendre à vivre avec ce phénomène. Concevoir l'itinérance comme un fait social peut être choquant, si on la pense comme une fatalité ; mais pas si on la considère comme

une réalité observable qui permet d'interroger la dignité humaine et les droits des personnes qui la vivent (Farha et Schwan, 2020 ; Leblanc *et al.*, 2023).

Bifurcations dans le regard et dans l'action

Ma posture disciplinaire a de nouveau été influencée récemment par la découverte de l'architecture, en tant que science et pratiques, qui offre un potentiel de relecture de l'itinérance (Jouve et Lemarchand, 2016 ; Merton, 1949 ; Pable, McLane et Trujillo, 2022). Déjà à cheval entre la sociologie et le travail social, ma posture disciplinaire s'ouvre sur de nouvelles avenues, soit celles des pratiques d'aménagement. Avec des collègues d'Architecture sans frontières Québec (ASFQ), j'ai revu ma compréhension des tensions au cœur desquelles se situent les personnes en situation d'itinérance dans l'espace public, en examinant comment les pratiques actuelles d'aménagement peuvent invisibiliser ces personnes, voire les exclure, de la ville ou des environnements qu'elles fréquentent habituellement (Amster, 2008 ; Bélanger et Cameron, 2016 ; Margier, Bellot et Morin, 2014 ; Parazelli, 2021). Certaines pratiques de design, considérées comme « hostiles », ont comme objectif de dissuader, voire de déloger, les personnes en situation d'itinérance de l'espace public. Pensons, par exemple, à l'installation de structures métalliques piquantes ou blessantes empêchant d'occuper certains espaces, à la présence d'accoudoir sur les bancs publics empêchant de s'y coucher, au retrait de la grande majorité des bancs dans les stations de métro ou encore aux pratiques d'aménagement qui gentrifient rapidement des quartiers. Ce que ces pratiques de design hostiles permettent de voir en filigrane, ce sont des conflits d'usage, opposant les personnes en situation d'itinérance qui feraient un usage détourné du mobilier urbain et de l'espace public, à une vision de l'usage du mobilier et de l'espace public plus temporaire, rapide, transitoire, qui ne se matérialise pas dans l'occupation des lieux et encore moins dans une forme d'habiter ces lieux publics (Bellot *et al.*, 2005 ; Bellot, 2021 ; Pichon, 2010 ; 2012).

En contre-pied à ces pratiques hostiles, mes collègues d'ASFQ et moi avons exploré des pratiques d'aménagement qui pouvaient être favorables aux personnes en situation d'itinérance, améliorer leur vie quotidienne et contribuer à leur bien-être. Si les architectes avaient les compétences pour questionner les pratiques d'aménagement et d'en proposer de nouvelles, moi, en tant que sociologue, je leur proposais un regard complémentaire provenant du champ de la sociologie et du travail social qui leur permettrait de saisir et de comprendre les expériences vécues de personnes constamment exclues des espaces sociaux valorisés. En mobilisant les théories sur la construction des problèmes sociaux, en déconstruisant les figures de « déviance » et les écarts à la norme, en examinant les pratiques d'intervention informées par le trauma et en mobilisant les

théories sur les émotions, nous avons conjugué nos diversités disciplinaires en nous inscrivant dans le champ des recherches portant sur les interactions entre les personnes et leur milieu (Meiss, 2007 ; Moser et Weiss, 2003).

Nous avons mis sur pied un nouvel espace de réflexion en saisissant la question du design au prisme de l'itinérance, en créant le Collectif Architecture + itinérance. En partant de la définition de Moser (2009) sur le bien-être des individus comme étant la somme des satisfactions personnelles, des aspirations relatives à l'environnement, des conditions objectives que présente cet environnement, nous avons développé une programmation de recherche unique en cherchant des réponses à la mise à l'épreuve constante du bien-être des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public.

Depuis mon entrée en poste, je me suis butée à quelques obstacles, particulièrement au niveau de la mobilisation et du transfert de connaissances produites dans la foulée de mes activités de recherche au sein du Collectif A+I. S'intéresser au bien-être des personnes en situation d'itinérance et chercher à comprendre comment y contribuer à travers diverses pratiques d'intervention sociale et de pratiques d'aménagement est fort intéressant et pertinent socialement. Mais cette approche s'inscrit mal dans la rhétorique « problèmes-solutions » et ne contribue pas directement aux pratiques visant à mettre fin à l'itinérance. Mes liens avec les positions étatiques et les programmes de subventions qui accordent une priorité au fait de mettre fin à l'itinérance sont donc ténus. Ainsi, ces dernières années, les appels à communications, à articles, à projets permettant d'obtenir des financements de recherche sur l'itinérance, au Canada comme aux États-Unis, doivent contribuer directement à atteindre cet objectif et démontrer : comment et en quoi le projet ou les résultats contribuent-ils à mettre fin à l'itinérance ? La logique gestionnaire m'a en quelque sorte rattrapée et mes données « non probantes », ne permettant pas d'alimenter la réflexion sur la performance et l'efficacité des dispositifs d'intervention en itinérance, et encore moins de mettre fin à l'itinérance, ne sont pas accueillies dans ces milieux.

Concrètement, au cours des dernières années, mes propositions d'articles et de conférences ont presque toutes été refusées. Si la sociologie offre des lectures déconstructivistes des rapports de pouvoir et des injonctions normatives en défaveur des personnes ayant une trajectoire de vie à la rue, elle n'est toutefois peut-être pas la discipline que l'on voit apparaître dans l'expérimentation artistique ou architecturale ? Ou si l'on renverse la question, peut-être que les bailleurs de fonds et les lieux de diffusion des connaissances n'ont pas encore compris tout le potentiel de cette sociologie en action (Nicolas-Le Strat, 2018). C'est ce à quoi je souhaite que mes recherches contribuent dans les prochaines années.

Repositionnement et recentrement de ma posture

Finalement, cette expérience, quant à la réception de mes travaux, m'a amenée à revisiter ma posture, l'espace occupé et la place que je veux y prendre. Je me suis recentrée sur mes choix fondamentaux et sur l'importance que j'accorde aux théories dites constructivistes et particulièrement celle formulée par Becker (1985) sur la construction sociale de la déviance. À travers cette lunette, il m'apparaît que « mettre fin à l'itinérance » se veut une tendance politique et gestionnaire légitime, mais qui constitue aussi une entreprise morale spécifique. Dès lors, j'ai pris conscience que ce n'est pas l'entreprise morale que je souhaite mener (Becker, 1985). Ces croisades et leurs entreprises sont, selon Becker (1985), une approche normative qui permet d'entreprendre une réforme des comportements et qui sert habituellement à réduire la transgression des normes

Cela mène par ailleurs à l'adoption de lois ou de mesures concrètes assurant la mise en place de ladite réforme. Dans le sens « beckerien » du terme, les personnes qui transgressent les normes d'un groupe sont considérées comme étrangères (*outsiders*) à celui-ci. Étiquetées comme tel, elles deviennent l'objet d'une « croisade » morale dont l'objectif, à travers un ensemble de programmes, est de réduire ces écarts à la norme. Cela se voit notamment par la multiplication des programmes de transition ou ceux de types « Logement d'abord » où l'insertion en logement de ces personnes est : 1) la priorité au détriment d'autres réalités et besoins qui caractérisent aussi la trajectoire d'itinérance ; 2) complexe à mettre en place au Québec et au Canada dans l'actuel contexte de crises du logement successives, couplé au non-renouvellement du parc locatif de logements sociaux.

Avec le temps, j'ai pris conscience que ma posture de sociologue au croisement du travail social précisait les contours de la place que j'occupe et à partir de laquelle j'examine les phénomènes sociaux. Cette interdisciplinarité choisie me permet d'apporter divers éclairages sur les tensions sociales existantes en cherchant à traverser les frontières normatives *insider/outsider*, tout en donnant la parole aux divers acteurs. Mon « entreprise morale » cherche donc, si tant est que l'on puisse la nommer ainsi, à éclairer ces tensions et à rendre audibles les voix trop souvent inaudibles ; ces dernières nous informant sur la manière dont on a construit certains phénomènes sociaux en « problèmes sociaux ».

Mon univers des possibles s'est étendu lors de cette rencontre avec l'architecture (Dunne et Raby, 2013). Partant de la sociologie, en passant par le travail social tout en découvrant le monde de l'architecture, ce parcours interdisciplinaire est devenu, chez moi, un processus itératif et créatif qui me permet de provoquer de nouvelles conversations, d'explorer des pistes autour du bien-être

des personnes en situation d'itinérance, et ce, dans leurs rapports aux espaces intérieurs et extérieurs. La rencontre du monde de l'architecture m'a permis de déplacer mon regard sur les manières normatives d'habiter et de concevoir d'autres rapports à l'espace et d'autres manières d'habiter une ville, même dans une forme de non-ancrage dans un espace spécifique qu'est le logement (Grimard *et al.*, 2023). Puis, mon inscription dans le travail social et le recours à des outils et des cadres d'analyse permettant de mobiliser une diversité de savoirs (experts, expérientiels, émotionnels, etc.) m'ont permis d'entendre des voix qui m'étaient jusque-là inaudibles et de les mobiliser en temps opportuns (Grimard *et al.*, 2024).

La sociologie est mon *alma mater* disciplinaire, celle vers laquelle je reviens toujours. Si elle me donne les mots et les schémas explicatifs qui m'offrent sans cesse de nouvelles façons de voir, elle me permet aussi de raffiner et de renforcer mon plaidoyer envers les personnes en situation d'itinérance. Ce que la sociologie m'a aussi donné, c'est une (voire des) méthode(s) d'investigation. Chercher à lier théoriquement, épistémologiquement et méthodologiquement des disciplines et des manières de voir n'est pas chose simple. Cela dit, tout me ramène constamment à la sociologie. C'est elle qui me permet ultimement de me (re)lier aux autres, comme l'architecture et le travail social. La sociologie est et constitue, pour moi, une discipline pivot : elle est la base de mes démarches de recherche et d'analyse et c'est à partir d'elle que tout est possible, préférable, probable et plausible (Dunne et Raby, 2013).

Bibliographie

- Amiriaux, V. et Céfaï, D. (2002). Les risques du métier. Engagements problématiques et sciences sociales. *Cultures et conflits*, (47).
- Amster, R. (2008). *Lost in Space: The criminalization, globalization, and urban ecology of homelessness*. Texas : LFB Scholarly Publishing.
- Andersen, N. (1923). *The hobo. The sociology of the homeless man*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Aranguiz, M. (2000). *Vagabonds et sans abris à Montréal : perception et prise en charge de l'errance, 1840-1925*. Montréal : Regroupement de chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec.
- Aranguiz, M. et Fecteau, J.-M. (1998). Le problème historique de la pauvreté extrême et de l'errance à Montréal, depuis la fin du XIX^e siècle. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 11(1), 83-98.
- Becker, H. (1985), *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.

- Bélanger, H. et Cameron, S. (2016). L'expérience d'habiter dans ou autour du Quartier des spectacles. *Lien social et Politiques*, (77), 126-147.
- Bellot, C., Burns, V., Côté, P.-B., Flynn, C., Fontaine, A., Greissler, É., Grenier, S., Hurtubise, R., MacDonald, S.-A. et Mensah, M. N. (2017). *Rendre visible l'itinérance au féminin*. Rapport de recherche. Programme d'Actions concertées FQRSC. <https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/rapport-rendre-visible-litinerance-au-feminin.pdf>
- Bellot, C. (2020). COVID 19 et itinérance: enjeux et prospective. *Policy Options Politiques*, mis en ligne le 15 octobre 2020. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/october-2020/covid-19-et-itinerance-enjeux-et-prospective/>
- Bellot, C. et al. (dir.) (2021). *Judiciarisation de l'itinérance à Montréal*. Montréal: Observatoire des profilages.
- Bellot, C., Raffestin, I., Royer, M.-N. et Noël, V. en partenariat avec le RAPSIM (CICC). (2005). *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal*. Montréal: Rapport de recherche pour le Secrétariat national des sans-abri.
- Bellot, C., Bresson, M. et Jetté, C. (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Berger, P. et Luckmann, T. (2018). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Armand Colin.
- Brown, B. (2021). *Atlas of the heart*. New York: Random House.
- Canadian Alliance to End Homelessness (CAEH), sd. <https://caeh.ca/>
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Fayard.
- CCSA (2021). *Santé mentale et usage de substances pendant la pandémie de COVID-19*. Infographie mise en ligne en mai 2021. <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2021-05/CCSA-COVID-19-Mental-Health-Substance-Use-Canadian-Households-Infographic-2021-fr.pdf>
- Clough, P. (2009). The Affective Turn. *Political Economy, Biomedicine and Bodies. Theory, Culture & Society*, 25(1), 1-22.
- Côté, P.-B. (2012). Besoins et droits, deux modèles en politiques sociales en itinérance au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 151-167.
- Côté, P.-B., Bellot, C., Chesnay, C., Flores-Aranda, J., Fontaine, A., Greissler, É., Grimard, C., Labrecque-Lebeau, L., MacDonald, S.-A., Ouellet, G., Pariseau-Legault, P. et Namian, D. (2023). *La pluralité des trajectoires de vie chez les hommes en situation d'itinérance: mieux comprendre pour mieux arrimer les activités de prévention et d'intervention à leurs besoins*.

- Rapport de recherche du programme Actions concertées des Fonds de recherche, société et culture. <https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2023/06/rapport-final-hommes-itinerance-vfinale.pdf>
- CREBS (2021). *Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19 : des stratégies pour des logements abordables et de qualité*. Synthèse rapide des connaissances. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3152-inegalites-sociales-covid-19-strategies-logements-abordables-qualite.pdf>
- Demazière, D., Lessard, C. et Morissette, J. (2013). Introduction : Les effets de la Nouvelle Gestion Publique sur le travail des professionnels : transpositions, variations, ambivalences. *Éducation et Sociétés*, (32), 5-20. <https://doi.org/10.3917/es.032.0005>
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Dunne, A. et Raby, F. (2013). *Speculative everything. Design, Fiction, and Social Dreaming*. Cambridge : The MIT Press.
- Farge, A. et Laé, J.-F. (2000). *Fracture sociale*. Paris : Éditions Desclée de Brouwer.
- Farha, L. et Schwan, K. (2020). *Un protocole national pour les campements de sans-abri au Canada : Une approche fondée sur les droits de la personne*. UN Special Rapporteur on the Right to Housing.
- Fecteau, J.-M. (2004). *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*. Montréal : VLB éditeur.
- Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard.
- Gaetz, S., Dej, E., Richter, T. et Redman, M. (2016). *The State of Homelessness in Canada 2016*. Toronto : Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaudet, S. et Turcotte, M. (2013). Sommes-nous égaux devant l'« injonction » à participer ? Analyse des ressources et des opportunités au cours de la vie. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 117–145. <https://doi.org/10.7202/1016398ar>
- Gérémek, B. (1987). *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Paris : Gallimard.
- Gouvernement du Canada, sd. <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/index-fra.html>
- Gravel, M.-A. (2020). *Itinérance cachée : définitions et mesures. Au Québec et à l'international*. Québec : INSPQ.
- Greissler, E. (2020). L'itinérance au Québec : des enjeux d'exclusion sociale et de marginalisation. *Revue Spiritualité santé*, 13(2), 20-24.

- Grimard, C., Lapalme, V., Wagner-Lapierre, S., Prince, E. et Blank, S. (2024). The well-being of homeless people experiencing homelessness: sharing space examined through the lenses of architecture and social work. *International Journal on Homelessness*, 4(1), 216-229. <https://doi.org/10.5206/ijoh.2023.3.16645>
- Grimard, C., Wagner-Lapierre, S., Prince, E., Blank, S., Lapalme, V. et Levasseur, E. (2023). *Architecture + Itinérance. Pratiques inclusives pour une ville solidaire*. Montréal: Architecture sans frontières Québec. <https://www.asf-quebec.org/wp-content/uploads/2023/01/2023.01-Catalogue-ASFQ-opt-v.pdf>
- Grimard, C., Le Pain, I., Namian, D. et Larose-Hébert, K. (2022). Le travail émotionnel sous la loupe: des pistes de réflexion et d'application variées. *Service social*, 68(1), 1-6. En ligne: <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2022-v68-n1-ss07060/1089866ar/>
- Grimard, C., Sigouin, J., Hamisultane, S. et MacDonald, S.-A. (2021). Émotions et intervention sociale: naviguer entre valeurs, éthique et technobureaucratie. *Interventions*, (154), 113-126, <https://www.erudit.org/fr/revues/interots/2021-n154-interots06933/1088311ar/>
- Grimard, C. (2011). *Les refuges pour hommes itinérants à Montréal. Lieux de passage ou d'ancrage? Enquête sociologique sur une institution paradoxale*. Thèse de doctorat. UQÀM.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique. L'action publique*. Paris: Armand Colin.
- Ingram, R. (2015). *Understanding emotions in social work. Theory, practice and reflection*. New York: McGraw Hill Education.
- Jouve, É. et Lemarchand, C. (2016). Les postures du créateur face aux situations de survie. Création et sans-abri. Dans P. Pichon, C. Girola et É. Jouve (dir.), *Au temps du sans-abrisme. Enquêtes de terrain et problème public* (p. 253-274). Saint-Étienne: Presses universitaires de Saint-Étienne.
- Laberge, D. (dir.) (2000). *L'errance urbaine*. Québec: Les Éditions Multimondes.
- Lascoumes, P. et P. Le Galès (2018). *Sociologie de l'action publique*. Paris: Armand Colin.
- Latimer, E. et Bordeleau, F. (2019). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, ministère de la Santé et des Services sociaux. En ligne: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>

- Leblanc, C., Alunni-Menichini, K., Loignon, C. et Bertrand, K. (2023). *Habiter la rue : Repenser notre réponse à l'itinérance*. Rapport des résultats de l'événement de pensée systémique. Le Bureau du défenseur fédéral du logement. <https://www.rondpointdelitinérance.ca/sites/default/files/attachments-fr/Habiter%20la%20rue%20-%20repenser%20notre%20reponse%20a%20liti-nerance-1.pdf>
- Le Pain, I., Kirouac, L., Larose-Hébert, K. et Namian, D. (2020). Mieux comprendre les difficultés émotionnelles chez les intervenants en protection de l'enfance : un mariage prometteur entre psychologie et sociologie. *Nouvelles pratiques sociales*, 31(2), 318-337. <https://doi.org/10.7202/1076658ar>
- Loriot, M. (2017). La « carrière morale » et la construction des problèmes sanitaires et sociaux. Dans S. Garneau et D. Namian (dir.), *Erving Goffman et le travail social* (p. 89-106). Ottawa : University of Ottawa Press.
- MacDonald, S.-A., Khoury, E., Grimard, C., Hamisultane, S. et Carlton, R. (2021). Comprendre, saisir et mobiliser les émotions en travail social. *Interventions*, (154). <https://revueintervention.org/numero-154-comprendre-saisir-et-mobiliser-les-emotions-en-travail-social/>
- Margier, A., Bellot, C., et Morin, R. (2014). L'itinérance en milieu urbain. Deux voies de normalisation. *Le Sociographe*, (48), 21-32. <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2014-4-page-21.htm?contenu=article>
- Meiss, P. V. (2007) *De la forme au lieu : Une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Merton, R. K. (1949). *Social Theory and Social Structure*. New York : Free Press.
- Meunier, D., Lambotte, F. et Choukah, S. (2013). Du bricolage au rhizome : comment rendre compte de l'hétérogénéité de la pratique de recherche scientifique en sciences sociales ? *Questions de communications*, (23), 345-366. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8480>
- Moser, G. et Weiss, K. (2003). *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin.
- Moser, G. (2009). Quality of life and sustainability : Toward person— environment congruity. *Journal of Environmental Psychology*, 29(3), 351-57. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2009.02.002>
- MSSS (2014a). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir. Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

- MSSS (2014b). *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance. Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-846-02W.pdf>
- MSSS (2021). *S'allier devant l'itinérance. Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf>
- MSSS (2022). *L'itinérance au Québec. Deuxième portrait*. Québec : MSSS.
- Namian, D. (2012). *Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindre*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Namian, D. (2022). Homemaking among the « chronically homeless » : a critical policy ethnography of Housing First. *Housing Studies*, 37(2), 332-349.
- Namian, D. (2018). La biopolitique du Logement d'abord : effets de construction et d'usage de l'itinérance chronique. Dans S. Roy, D. Namian et C. Grimard (dir.), *Innommables, inclassables, ingouvernables : aux frontières du social* (p. 191-210). Québec : PUQ.
- Nicolas-Le Strat, P. (2018). *Quand la sociologie entre dans l'action. La recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*. Rennes : éditions du commun.
- Ouellet, G., Bernheim, E. et Morin, D. (2021). « VU » pour vulnérable : la police à l'assaut des problèmes sociaux. *Champ Pénal*, (22), mis en ligne le 7 octobre 2021 : <https://doi.org/10.4000/champpenal.12988>
- Pable, J., McLane, Y. et Trujillo, L. (2022). *Homelessness and the built environment : designing for unhoused persons*. Londres : Routledge.
- Parazelli, M. (dir.) (2021). *Itinérance et cohabitation urbaine. Regards, enjeux et stratégies d'action*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Pichon, P. (dir.) (2010). *Sortir de la rue : les conditions de l'accès au chez-soi*. Saint-Étienne : MODYS.
- Pichon, P. (2012). Un atlas des espaces publics. Singularité d'ambiances et contextes situés d'urbanité. Dans *Ambiances in action/Ambiances en acte(s) – International Congress on Ambiances* (p. 339-344), Septembre, Montréal, Canada.
- Roy, S. et Hurtubise, R. (2008). *La lutte à l'itinérance. Une responsabilité collective qui nécessite un leadership de l'État*. Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'itinérance, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Roy, S. et Hurtubise, R. (2007). Introduction. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en questions* (p. 1-27). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S., Morin, D., Lemétayer, F. et Grimard, C. (2006). *Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux*. Montréal : Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Roy, S. (2013a). Histoire politique de la question itinérante au Québec. Dans P. Pichon (dir.), *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison* (p. 25-41). Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Roy, S. (2013b). Rendre raison à la complexité de l'itinérance. Dans P. Pichon (dir.), *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison* (p. 155-167). Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Roy, S. et Grimard, C. (2015). Aider les personnes à la rue : Cohérences et failles d'un système. Dans S. Bergheul (dir.), *L'itinérance au Québec* (p. 13-31). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- RRSSS Montréal-Centre. (2003). *Entente concernant l'Initiative de Partenariats en Action Communautaires pour les services aux sans-abri. Plan Communautaire*. Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal.
- RSIQ – Réseau solidarité itinérance du Québec. (2006). *Pour une Politique en itinérance : Plateforme de revendications du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec*. Québec : RSIQ.
- Simard, M. (2007). Au-delà du symptôme : de l'assistance à la pratique d'urgence sociale. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en questions* (p. 269-288). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Social Planning and Research Council of British Columbia (SPARC BC). (2007). *In the Proper Hands: SPARC BC Research on Homelessness and Affordable Housing*. <https://homelesshub.ca/sites/default/files/hbaltt0g.pdf>
- Weber, M. (2003). *Le savant et le politique*. Paris : La Découverte.
- Wellesley Institute. (2010). *Precarious Housing in Canada*. <https://www.wellesleyinstitute.com/wp-content/uploads/2010/08/Precarious-Housing-In-Canada.pdf>